

MAIRIE de PERET  
34800

## Délibération 2026/28

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET

Séance du 2 avril 2026

Date de la convocation : 27/03/2026  
 Nombre de membres en exercice : 15  
 Nombre de votants : 14

Date d'affichage : 27/03/2026  
 Nombre de présents : 14  
 Dont procuration : 0

L'an deux mil vingt-six et le deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M Joël AZAM.

Président : Joël AZAM

Présents : Brigitte BILHAC, Christian BILHAC, Éric GOHIER, Daniel BONNIOL, Yolaine BRUNEL, Estelle BURCEZ, Bernadett DEL-ROX, Inès DELOUSTAL, Fabienne GIMONDI, Pauline SOULAIROL, Aurélie VERGNES, Christophe VIDAL, Bernard VIGOUROUX,

Absents votants par procuration : /

Absents excusés : Adrien CAZENEUVE,

A été nommé secrétaire : Inès DELOUSTAL

**Objet : DESIGNATION MEMBRES COMMISSION D'APPEL D'OFFRE**

Le Conseil Municipal,  
 Vu le Code de la commande publique,  
 Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles relatifs à la composition et au fonctionnement de la Commission d'Appel d'Offres,  
 Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de désigner les membres appelés à siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres,  
 Considérant que la CAO sera composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants,

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE**

**Article 1 :**

- Sont désignés en qualité de membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres M Daniel BONNIOL, M Éric GOHIER, Mme Pauline SOULAIROL
- Sont désignés en qualité de membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres Mme Inès DELOUSTAL, Mme Estelle BURCEZ, M Christophe VIDAL

**Article 2 :** La durée du mandat des membres ainsi désignés est identique à celle du mandat de l'assemblée délibérante.

**Article 3 :** Le Président de la collectivité (ou son représentant) préside de droit la Commission d'Appel d'Offres.

**Article 4 :** La présente délibération sera transmise au contrôle de légalité et affichée conformément à la réglementation en vigueur.

POUR : 14    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
 La secrétaire, Inès DELOUSTAL

Le Maire, Joël AZAM